

Chers(es) Amis(es),

Notre bulletin de Juin vient vous donner quelques nouvelles du Refuge du Mordant où tout va bien pour nos pensionnaires. Pour eux rien n'est changé : Bonne nourriture, niches confortables, et caresses de la part des jeunes qui les soignent chaque jour. C'est mieux que l'abandon sur le bord d'une route où dans une forêt.

Juin, c'est le début des vacances, mais cela signifie aussi bien souvent grand nombre d'abandons... Pour nous, bien des soucis en plus...

Depuis quelques temps déjà nous recevons de nombreux appels téléphoniques et les mêmes mots reviennent à chaque fois :

"Voilà... j'ai des problèmes... je ne peux plus garder mon chien... Pouvez-vous le prendre ?"

Ce sont quelquefois des difficultés financières, mais c'est aussi trop souvent ceci : "Je veux me débarrasser de mon chien! Il faudrait venir le chercher!" Et dans ce cas, la pauvre bête a tous les défauts. Si on refuse, on prend le risque de retrouver l'animal abandonné dans la nature... Ou bien pire... !

Nous sommes cependant obligés de sélectionner les Communes dans lesquelles nous intervenons, et laisser la ville de Nancy prendre ses responsabilités. Sans cela, nous risquons de nous retrouver avec un effectif trop important, et nous ne pourrions plus faire face à nos charges; au détriment de nos pensionnaires.

CAR AU MORDANT, IL N'Y A PAS D'EUTHANASIE !

Mais il nous faut une telle quantité de nourriture pour toutes ces bouches !

Nous achetons tout ! Donc de gros frais. Et pendant trois mois de l'année les collègues sont fermés. Nous prenons les restes d'une caserne, mais ils sont très nettement insuffisants. Les Administrations elles aussi font des économies. Nous devons donc passer de grosses commandes de boîtes et de produits secs pour compléter les restes obtenus. Nous n'avons pas d'autre possibilité.

Pour les chats, nous obtenons du lait à de bonnes conditions, de la viande triée et des boîtes. Actuellement, nous n'en hébergeons qu'une trentaine. Nous ne rencontrons donc pas trop de difficultés avec nos minets.

C'est seulement avec votre aide que nous pourrions faire face et continuer à faire vivre le Mordant ; abriter et nourrir nos chiens et nos chats.

Très grand Merci, à vous de continuer à nous soutenir.

Avec nos plus amicales pensées,

Simone MILLOT
et les fils de Paul MILLOT

P.S. : Dans le cadre du concours "S.O.S. Refuges" nous avons reçu un chèque de l'A.D.A.C. (Association de Défense des Animaux de Compagnie), remis par **Jean-Pierre HUTIN**, Président de cette société et producteur de l'émission "Trente millions d'Amis" sur TF 1. Cette récompense était destinée à mon mari et nous ne l'oublions pas. Je profite de ce bulletin pour remercier tous les Amis du Refuge qui nous ont permis d'obtenir cette aide inattendue.

REFUGE DU MORDANT

B.P. 94

54204 TOUL CEDEX

MERCI DE NOUS AIDER

FAITES CONNAITRE LE REFUGE A VOS AMIS

Téléphone : 83.43.01.48

C.C.P. 1539-29 S NANCY



**NE
M'OUBLIEZ
PAS**